

Depuis 2017, HRO a pour mission d'observer, documenter et dénoncer les violences d'État quotidiennes perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique\*. Les entraves aux observations étant nombreuses, ces chiffres sont à prendre comme un extrême minima.

## Chiffres concernant les expulsions des lieux de vie informels :



Au moins **13 opérations de police** pour **66 expulsions** de **9 lieux de vie informels**



Au moins **365 personnes expulsées** de leurs lieux de vie



Au moins **1 gilet de sauvetage** saisi



Au moins **96 tentes saisies**, dont **11 tentes vidées de leur contenu puis saisies**



Au moins **19 bâches, 2 matelas et 1 sac de couchage** saisis



Au moins **14 personnes exilées arrêtées** lors des expulsions

## Les faits de violences subis par les personnes exilées et enregistrés par HRO :

- Durant le mois de mars, HRO a documenté **l'arrestation de 14 personnes lors d'expulsions**. C'est **6 arrestations de plus que le mois de février**. Ces arrestations semblent aléatoires. De notre position d'observateur, rien ne semblait justifier l'arrestation de ces personnes en particulier plutôt qu'une autre.
- **Le 12 mars, 4 personnes sont arrêtées dont 2 mineurs** par la police aux frontières. Dans le talkie-walkie d'un CRS, HRO a pu entendre "on a pu intercepter les deux mineurs" signalant que la police était au courant que les deux personnes étaient âgées de moins de 18 ans. Pourtant, en droit français, **une personne exilée mineure ne peut faire l'objet d'une arrestation sur le seul motif qu'elle est en situation irrégulière**.
- **Le 3 mars**, un traducteur demande à deux personnes de vider leurs tentes afin de les saisir. Ces mêmes personnes seront ensuite arrêtées. Le même jour, un traducteur demande à une autre personne qui était dans sa tente d'en sortir, afin que la société de nettoyage puisse la saisir. Malgré ce qui est dit à HRO concernant des opérations de "nettoyage" des objets "abandonnés", **il s'agit avant tout de vols de biens indispensables appartenant à des exilés**. La saisie des tentes, seul moyen de se mettre un peu à l'abri, montre la **volonté de précariser** ces personnes.
- **Le 19 mars**, la société de nettoyage a **saisi un gilet de sauvetage**. Ces gilets sont les seuls objets permettant aux personnes exilées de **réduire les risques de décès lors des traversées**. En plus de précariser les départs, ces saisies mettent en danger des vies humaines.



Crédit Photo : @holzner.leonard

## En mars 2025, au moins 5 personnes exilées sont décédées à la frontière franco-britannique\*\*.

- **Le 24 mars:** Une femme est retrouvée morte sur la plage de Marck.
- **Le 21 mars:** Un homme est retrouvé mort dans les dunes du Châtelet à Tardinghen.
- **Le 20 mars:** Une personne décède au large de Gravelines, après être tombée à l'eau pendant une tentative de traversée vers le Royaume-Uni.
- **Le 19 mars:** Une personne décède au large d'Equihen-Plage, après être tombée à l'eau lors d'une tentative de traversée vers le Royaume-Uni.
- **Le 8 mars:** Un homme est décédé à bord d'un bateau effectuant une tentative de traversée vers le Royaume-Uni.

**C'est 1 décès de plus qu'en février, et 2 de plus qu'en Janvier.** La sécurisation accrue de la frontière, plus que dissuader les personnes de traverser, **augmente en réalité le risque de décès** lors des passages vers le Royaume-Uni. En précarisant les personnes exilées et en rendant les traversées toujours plus dangereuses, **le gouvernement français est responsable de l'augmentation des décès** à la frontière.

## Les faits de violences policières subies par les personnes exilées en dehors des expulsions

- **Le samedi 1er mars,** HRO reçoit des vidéos d'un bénévole d'une autre association qui est en train d'assister à une arrestation musclée. Sur le parking d'un supermarché, **2 personnes exilées se font fouiller, puis plaquer contre un panneau pour se faire arrêter.** Les personnes sont confuses, car les policiers refusent de leur expliquer en anglais pourquoi elles sont arrêtées. Ils fouillent leur sac, et emploient un ton condescendant lorsqu'ils s'adressent à elles, en français. Une autre vidéo montre le gérant du magasin disant que les personnes se sont faites contrôler car elles sont rentrées dans le commerce avec des sacs à dos. Le motif du contrôle semble donc être **basé sur un préjugé raciste.** L'altercation se terminera lorsqu'un CRS gradé viendra et essaiera d'intimider le bénévole pour qu'il cesse la prise de vidéos.
- En mars, la surveillance aux abords des arrêts de bus et de la gare, ainsi qu'à l'intérieur des transports en communs et des rames a continué. Bien qu'HRO n'ait documenté aucune violence physique lors de ces opérations, **la surveillance constante des personnes exilées dans leur vie quotidienne** témoigne de **politiques de contrôle toujours plus lourdes et fréquentes.** Cela participe aussi à la **déshumanisation** des personnes ciblées par ces mesures.

Une telle altercation est une **illustration des intimidations et des arrestations abusives que subissent les personnes exilées à la frontière,** et la pression qui est mise sur le personnel associatif lorsqu'il essaie de documenter ces abus.

## Chiffres concernant les entraves et/ou intimidations des forces de l'ordre envers HRO :

Ce mois-ci, HRO a recensé de nombreuses tentatives d'entrave et/ou d'intimidation au quotidien, dont :



**10 fois** l'observation a été **totale**ment bloquée par les forces de l'ordre qui les maintenaient à distance de beaucoup d'opérations de police. **Ces périmètres ont entravé le travail de documentation des expulsions.**



Les observateur.ices ont été **filmé.es** au moins **9 fois**, dont **8 fois sans avoir été prévenu.es**

## Les faits d'entraves, d'intimidations et/ou de violences subis et enregistrés par HRO :

- **Durant le mois de mars**, HRO a été **filmé presque systématiquement à chaque expulsion**. Dans l'écrasante majorité des cas, l'utilisation des caméras piétons ne fait l'objet d'aucune notification, **contrairement à ce que dispose la loi**. Les fonctionnaires de police ont le droit d'utiliser leur caméra-piéton mais **ont le devoir de notifier** lorsqu'elle est allumée.
- **Le 5 mars**, des CRS **poussent** des observateur.ices pour les éloigner de l'opération d'expulsion. Un membre de l'équipe **sera même violemment empoigné** par un CRS alors qu'il obéissait à l'ordre de quitter le terrain. Lorsqu'HRO lui demande de présenter son RIO, (matricule d'identification) car il n'était pas visible, **celui-ci refuse**. Le commissaire responsable de l'opération refusera aussi de donner le RIO du CRS en question. **Le RIO d'un fonctionnaire de police doit toujours être visible** lors d'une opération, et le fonctionnaire a **l'obligation de le présenter** s'il est demandé. Cette altercation témoigne du **sentiment d'impunité et des abus de pouvoirs** commis par la police à la frontière. **Le 19 mars**, un autre membre d'HRO sera poussé par un policier qui lui demande de quitter la zone.
- **Le 7 mars, une autre association est empêchée de se rendre sur un lieu de vie** afin de procéder à une distribution, car une expulsion est en cours. Toutes les associations de soutien aux personnes exilées font **fréquemment l'objet d'intimidation ou d'obstruction à leurs activités** par les forces de l'ordre. Pourtant, la solidarité envers les personnes exilées n'est ni un crime, ni un délit.
- **Le 17 mars**, un van de CRS fait un écart sur la route *a priori* pour **faire semblant de foncer sur la voiture d'HRO**. En plus d'être extrêmement dangereux, ce genre de comportement montre les **intimidations constantes** que subissent les observateur.ices d'HRO et les pressions qui sont exercées pour les empêcher de faire leur travail de documentation.



Crédit Photo : @elio\_j

- Lors de ce mois de mars, HRO a aussi documenté de nombreux comportements de policiers à l'encontre d'HRO, témoignant de la **volonté de l'institution d'empêcher la documentation des expulsions ou d'intimider le personnel de l'association**. Comme par exemple l'utilisation d'un ton condescendant voir agressif par les forces de l'ordre, mais aussi les chef.fes. d'opération qui vont crier sur HRO, ou encore des périmètres "de sécurité" toujours plus éloignés.